

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 44-431-1932 Indemnités.

n° 44-431-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 octobre 1932

Numéro JO

n° 431 du 30/10/1932

Date du numéro

30 octobre 1932

TEXTE INTÉGRAL

la décision n° 70, du 16 février 1927, : accordant une indemnité de permanence à Djibril Haye, sous- patron de 1re classe de boutres, et les décisions n° 124. 95 et 154, des 22 mars 1927, 10 février 1950 et 26 février 1951, portant en dernier lieu à 100 francs par mois l'indemnité de permanence alloué 6e Djibril Haye sont rapportées. Une indemnité mensuelle de permanence de 100 francs est accordée au sous-patron de 1re classe de boutres Haye détaché au gouvernement en qualité de planton, pour compter qui octobre 1932.